

Rémunération des élus

En conformité avec l'article 11, de la *Loi sur le traitement des élus municipaux* (RLRQ, c. T-11.001), la MRC de Coaticook rend public la rémunération des élus municipaux ayant fait partie du conseil de la MRC au cours de l'année **2022**, selon la réglementation en vigueur.

Municipalité	Élu-e	Montant TOTAL versé Salaire, allocation et participation à divers comités confondus
Barnston-Ouest	Johnny PIZAR	8 023.72
	Julie GRENIER	321.00
Coaticook	Simon MADORE	9 146.34
Compton	Jean-Pierre CHARUEST	7 462.76
Dixville	Françoise BOUCHARD	6 739.90
East Hereford	Benoit LAVOIE	5 456.96
	Linda MCDUFF	160.50
Martinville	Michel-Henri GOYETTE	8 262.80
Saint-Herménégilde	Steve LANCIAUX	6 900.05
Saint-Malo	Benoît ROY	5 697.62
Saint-Venant-de-Paquette	Henri PARISEAU	6 338.91
Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton*	Bernard MARION	34 312.28
	Lyssa PAQUETTE	4 541.41
Stanstead-Est	Pamela B STEEN	6 739.72
Waterville	Nathalie DUPUIS	7 703.25
TOTAL		117 807.22 \$

Note : *En vertu de l'article 210.27 de la *Loi sur l'organisation territoriale municipale* (RLRQ, c. O-), le conseil de la municipalité dont le maire est préfet peut désigner, parmi ses membres, une personne pour remplacer le maire à titre de représentant de la municipalité.

Les conseillers municipaux Julie Grenier et Linda McDuff ont remplacé le maire de leur municipalité lors d'une séance du conseil de la MRC.